



REGLEMENT PARTICULIER

RENCONTRE DES ECOLES DE VELO PARRAINEE PAR **KAZ'MEME** Samedi 1^{er} Avril 2017

Classement par points des équipes

Un classement général par points des équipes sera effectué sur les 6 meilleurs coureurs du club (2 maximum par catégorie) avec au moins une féminine (Pupille, ou Benjamine, ou Minime), dans chaque épreuve effectuée par ces catégories. Les catégories pré-licenciés et poussins ne sont pas prises en compte pour ce classement général par points. Le club déclaré vainqueur sera celui qui aura obtenu le moins de points.

Classement général individuel

Le coureur ayant le moins de points dans l'ensemble des 3 épreuves, sera déclaré vainqueur de sa catégorie. En cas d'ex-aequo l'épreuve de Cyclo- Cross sera prépondérante.

LES EPREUVES :

1° Epreuve de Cyclo- Cross. Emargement à 08 H00 (stade de Libéria – derrière Asia Food). **09H00- 11H00**

Circuit de 2 kms

CLM Individuel (Départ toutes les minutes)

2° Epreuve de Vitesse (voie CFR déviation de Bras-Panon) **13H30 – 14 H30**

300 mètres en ligne droite

- Les concurrents partiront par groupe de 06 coureurs au maximum
- Suivant le nombre dans leur catégorie ils participeront au plus à 2 sprints (Séries – Finale) et dans l'ordre des catégories suivantes : *Pré-licencié* → *Poussin* → *Pupille* → *Benjamin* → *Minime*
- Les séries seront composées suivant l'ordre d'envoi des engagements des clubs, en tenant compte des résultats des rencontres précédentes et en concertation uniquement avec les éducateurs ou représentant des clubs présents physiquement.

3° Epreuve sur Route (circuit Aller/Retour sur la voie CFR déviation de Bras-Panon) **15H00 – 16H00**

CIRCUIT : 1km800. Sur la voie CFR, à 200 m de l'intersection avec la RN 2 (Route fermée à la circulation)

Départ et Arrivée : Sur la voie CFR

Ordre de départ : Pré licenciés 600 m => Poussins **2** Tours → Pupilles **5** Tours → Benjamins **8** Tours → Minimes **15** Tours

- En cas de bris de matériel et de crevaison, même sur chute, le changement de vélo ne sera pas autorisé.
- Les concurrents devront effectuer les 03 épreuves avec le même type de vélo
- Le port du bidon ne sera permis que dans la catégorie des minimes (sauf autorisation des commissaires)
- Le ravitaillement est interdit
- Une fois le départ donné aucun coureur ne pourra s'échauffer sur le circuit
- Tous les types de vélo sont acceptés s'ils sont aux normes UCI, les guidons dits « corne de vache » sont interdits.
- Le développement sera limité à **7.01 m** pour les minimes et **5.60 m** pour les autres catégories. Le blocage d'un ou des dérailleurs ne sera pas accepté.
- Le concurrent qui abandonne lors d'une épreuve sera classé à la dernière place, il pourra disputer l'épreuve suivante s'il justifie son abandon auprès du responsable des commissaires.
- Pour tous les cas non prévus dans ce règlement c'est le règlement général de la Fédération française de Cyclisme qui servira de référence.
- Toute manifestation intempestive des supporters d'une équipe (Parents et dirigeants) à l'encontre des commissaires ou des participants entraînera la mise hors course de toute l'équipe concernée. Seul le responsable de l'équipe (Educateur) sera habilité à solliciter le jury d'appel en cas de contestation.

Commissaires/Arbitres :

J.TAOALI / E.GOULJAR / K.DUDON /M.A MASCAREL

Récompenses → Classement individuel : une coupe aux 3 premiers de chaque catégorie garçons et filles

Classement par équipe : Une coupe aux 3 premières équipes au classement général par points

Engagement : 5 Euros par coureur

Inscriptions par Ordres de catégories : Les inscriptions devront être adressées par les clubs au Comité Régional avant Le Jeudi 30 Mars 2017 – 12 H00 – Par Fax : 0262 45 22 55 ou par mail : ffcrun@wanadoo.fr